



ÉTAPES CLÉS POUR UNE MEILLEURE CARTOGRAPHIE DES ENFANTS MIGRANTS DANS LES RÉGIONS SUJETTES AUX CRISES

Projet financé par
l'Union européenne



Projet mis en œuvre
par l'ICMPD



1 SÉLECTIONNER DES RÉGIONS EXEMPLATIVES



Zones géographiques pertinentes : examiner les caractéristiques des populations de migrants dans les régions spécifiques. Se rappeler que les enfants non accompagnés et séparés peuvent ne pas se trouver au même endroit que les enfants qui ont une famille.



Analyser les risques en évaluant la localisation potentielle des enfants migrants dans les régions sujettes aux crises.



Faire participer les enfants migrants à la vie de la communauté. Les impliquer dans des activités et discussions qui sont à leur portée afin d'éviter leur exclusion en temps de crise.



Éviter toute extrapolation. Garder à l'esprit que les informations obtenues dans une région exemplative peuvent s'avérer spécifiques à cet endroit et donc ne pas s'appliquer à toutes les zones.

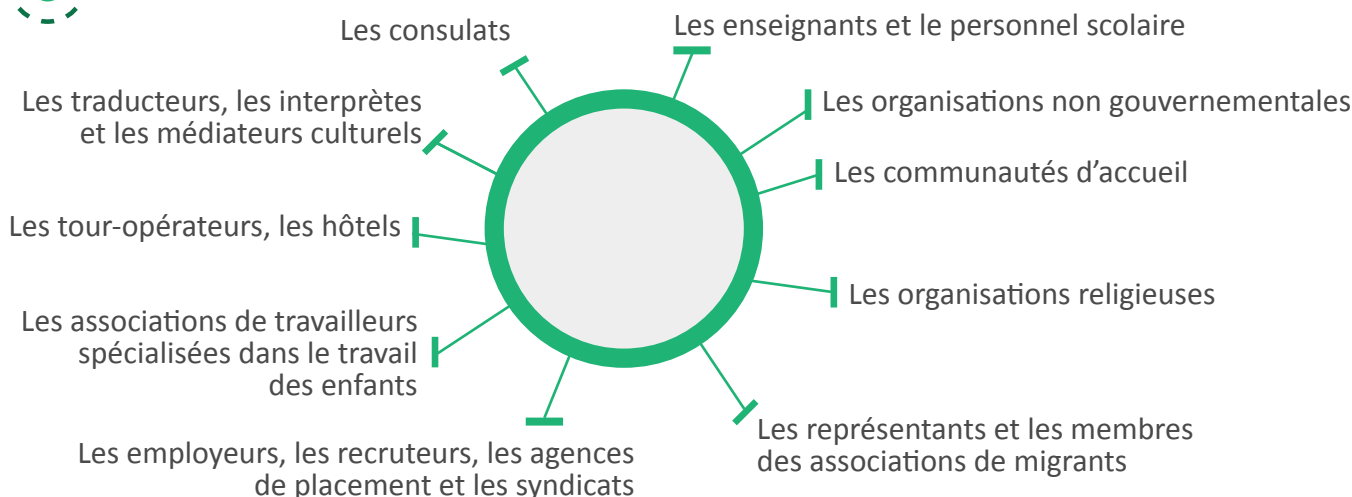
2 SÉLECTIONNER LES POINTS FOCaux



Consulter les enfants migrants et les organisations locales pertinentes auprès des points focaux sélectionnés.



Les points focaux riches en ressources peuvent être, sans toutefois s'y limiter :



Définir des rôles et des responsabilités afin d'établir un partenariat respectueux et collaboratif avec les points focaux.

3

ÉTABLIR LA CARTOGRAPHIE DANS LE RESPECT DES ENFANTS



Impliquer les enfants migrants dans toutes les étapes de la cartographie afin de vous assurer de leur adhésion et de bénéficier de leur savoir et de leur vécu.



Mener les entretiens de manière sécurisée et équitable, en tenant compte de l'âge et du sexe de l'enfant et en évitant toute violation de son intégrité physique.



Garantir la **confidentialité des informations** recueillies à chaque étape de la cartographie.



Former les personnes qui mènent les **entretiens** à utiliser une méthode respectueuse des enfants.



Mettre au point un **mécanisme de plainte** accessible aux enfants migrants et pris en charge par du personnel formé et déployé spécialement à cet effet.



La **désignation d'un tuteur** devrait être garantie dès l'identification d'un enfant non accompagné ou séparé¹



Enquêter dès qu'un cas de violence, de négligence ou de maltraitance d'un enfant est identifié.

DIVERS

CONSEILS CRUCIAUX POUR L'ENREGISTREMENT



Adopter un système d'enregistrement complet. L'enregistrement devrait permettre **l'évaluation des besoins spécifiques**, en particulier en ce qui concerne le statut de protection et de séparation, y compris la recherche des membres de la famille et la réunification familiale.



Identifier et enregistrer toutes les informations nécessaires à la recherche des membres de la famille.



Établir un **calendrier précis** pour une identification, un enregistrement, une recherche et une réunification efficaces.



Assurer la coordination avec d'autres intervenants qui disposent de bases de données pertinentes.



Surveiller la situation afin de garantir l'exactitude de l'estimation du nombre d'enfants migrants. Demander régulièrement à recevoir des rapports, estimations et informations à jour.

¹ https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org/eca/files/REFUGEE_MIGRANT_CRISIS_ADVOCACY__guardianship_08_08_16.pdf